

## **ALLOCUTION DE M. EDOUARD FRITCH**

**Diner débat – 11 Février 2015**

Monsieur le Vice-président de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les Représentants à l'Assemblée de la Polynésie française,

Monsieur le maire de Papeete,

Monsieur le maire de Paea,

Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises en Polynésie française,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à mon invitation et de m'honorer de votre présence.

Nous avons organisé cette rencontre en moins de 15 jours et je voudrais remercier et féliciter nos amis Michel Dudes, Yvon Bardes et Hinoi Fritch pour leur implication, et grâce à qui nous avons le privilège de partager ce moment de libre expression et d'échanges.

Si vous êtes venus nombreux ce soir, c'est aussi sans doute que vous avez besoin d'être informés de nos intentions sur l'avenir de notre pays, sur l'avenir de nos entreprises.

Tout d'abord, trop d'années d'errements politiques ont pu, je le reconnais, saper certains de nos acquis dans les domaines économiques, sanitaires, sociaux ou éducatifs et nous pouvons avoir le sentiment d'avoir perdu du temps, d'avoir stagné voire reculé.

Ce sentiment est corroboré par des chiffres. Perte de 10 points de notre PIB, soit 50 milliards de richesse en moins chaque année. Un chômage qui frôle les 25 %. Un nombre considérable de faillites d'entreprises. Des comptes sociaux en difficulté.

Notre pays va mal. C'est incontestable.

Face à ces difficultés, je garde à l'esprit l'essentiel de mon devoir et de celui de mon gouvernement : que l'intérêt général, que l'intérêt de notre population toute entière soit toujours au centre de nos préoccupations.

Quelles sont les préoccupations qui m'habite et les espoirs qui m'animent avec les membres de mon gouvernement ?

La première de mes préoccupations, et je sais que cela vous préoccupe aussi au plus haut point, c'est **l'emploi**.

Trop nombreux sont ceux qui ont perdu leur emploi au cours de ces dix dernières années, jetant ainsi de nombreuses familles dans la précarité.

Nous n'avons pas su également répondre aux attentes légitimes d'un bon nombre de nos jeunes qui sortent du circuit scolaire ou universitaire et que dire de ceux qui ont abandonné leurs études.

Non seulement il nous faut, à tout prix, préserver les emplois qui existent, mais encore il nous faut créer les conditions d'un développement économique durable afin que par la création de richesses, nous soyons en mesure de redonner de l'espoir à tous ceux qui sont à la recherche d'un travail.

Nous voyons trois conditions pour favoriser le retour à l'emploi.

**Tout d'abord, le développement économique conditionne la création d'emplois.**

Pour cela, nous avons activé le levier de la commande publique dans un effort conjoint Pays, communes et Etat.

Pour le Pays, sur 2015, c'est 37,5 milliards de crédits de paiement qui seront alloués aux opérations d'investissement avec un objectif minimal de réalisation de 25 milliards, ce qui représenterait un taux d'exécution de nos investissements en augmentation de 25% par rapport à 2014.

Sur les commandes publiques du pays, je compte bien entendu sur les projets d'investissements que lancera le ministère de l'équipement, avec un souci particulier pour les infrastructures de base en faveur des îles. Mais, je compte aussi sur une relance significative de notre politique de l'habitat, et notamment du logement social collectif et individuel. Nous avons pris un énorme retard dans la satisfaction de la demande de logement. Il nous faut monter en puissance pour tenter d'une part de satisfaire les demandes actuelles provenant des générations montantes et d'autre part d'écluser le stock des 7000 dossiers en souffrance. J'accorde une attention particulière au secteur du logement pour son caractère éminemment économique et créateur d'emplois.

Pour les communes, ce sont plus de 8 milliards de francs consacrés annuellement à leurs investissements. Ces commandes communales sont à ajouter aux commandes publiques du Pays.

En sus de la contribution de 8 milliards provenant annuellement des communes, il convient d'ajouter près de 5,5 milliards de francs de subventions d'investissement provenant du FIP (fond intercommunal de péréquation), de la Délégation pour le développement des communes et du futur contrat de projet dédié spécifiquement aux communes. L'ensemble de ces outils financiers permettront aux communes d'investir sur les constructions scolaires, sur l'eau potable, sur le traitement des eaux usées et des déchets, sur les voiries communales, sur l'électrification, sur leur parc à matériels, etc..., c'est-à-dire sur l'ensemble de compétences communales. Je fais un gros effort sur l'assistance et le partenariat avec les communes car l'étendue de notre pays nous oblige à associer les maires au développement de notre pays.

Quant aux commandes de l'Etat, nous savons notamment que celui-ci engage des travaux d'infrastructures importants à Moruroa dans le cadre du projet TELSITE de suivi géo-mécanique du sous-sol de cet atoll. Le budget est de plus de 10 milliards de francs. En outre, Il y a les travaux de dépollution de Hao. Ces derniers représentent des travaux qui nécessitent un budget de plus de 10 milliards de francs. A cet égard, j'ai eu des garanties de l'amiral qui fera en sorte de maximiser les retombées économiques locales en faisant travailler le plus possible les entreprises locales. Je sais que des entreprises locales en bâtiment, en transports maritime, en ravitaillement, ont été sollicitées par l'armée pour des offres de services.

Le second levier du développement économique est celui de la commande privée. Il concerne à la fois ce que nous appelons aujourd'hui «les grands projets » (Mahana Beach – le projet hôtelier de la société chinoise Hainan, à Atimaono– le projet aquacole de Hao...) mais aussi les nombreux projets portés par les investisseurs locaux.

Concernant le grand projet de Mahana Beach, je rappelle que le précédent gouvernement a lancé un appel d'offres pour la définition d'aménagement et de développement de la zone Mahana Beach. Cet appel d'offres a permis à trois sociétés, le Group 70, Forebase et Egis de produire des esquisses pour cette zone de Punaauia. Je signale également que dans ce premier appel d'offres, il n'était pas demandé aux soumissionnaires de rechercher des investisseurs avec un plan de financement. Il est également important de signaler que l'ensemble du foncier prévu pour ce grand projet touristique n'est pas totalement maîtrisé, puisque les parcelles comprises entre Carrefour et le Centre artisanal en ruine, ne sont pas encore acquises par le pays. Pour résumer, lorsque je suis arrivé aux affaires en septembre 2014, nous avons dans la hotte, trois esquisses et une partie du foncier de la zone Mahana Beach. Il nous a fallu, à moi et à mon gouvernement, quelques semaines pour nous approprier le dossier et comprendre la manière dont il a été conçu et géré.

Ainsi, depuis la fin du mois de janvier dernier, sur des bases juridiques consolidées, nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt international destiné à rechercher des investisseurs capables de financer et de réaliser un projet touristique d'envergure sur la zone Mahana Beach. Cet appel à manifestation d'intérêt sera clos en fin mars 2015. Vous avez entendu ou lu que le Group 70 a pu réunir un tour de table de 3 milliards de dollars. C'est réconfortant et nous attendons le dépôt du dossier.

Nous sommes également en contact avec la société Hainan qui a également manifesté son intérêt pour d'une part racheter des hôtels existants et d'autre part construire un nouveau complexe de 500 chambres sur le site de Atimaono couplé avec la reprise du Golf, sans compter les liaisons aériennes internationales que cette société envisage de mettre en place entre la Chine et la Polynésie française.

Ensuite, la société Tian Rui qui souhaite implanter une unité importante d'aquaculture à Hao, a créé une filiale locale au nom de Tahiti Ocean Seafood capitalisé à la somme de 1 milliards de francs. Cet argent est sur le compte de la société locale. Tian Rui a désigné, il y a une semaine, son représentant local qui agira pour le compte de la société chinoise. Nous sommes aujourd'hui dans la phase de constitution des permis de construire. Il est sérieusement envisagé de poser la première pierre à Hao, en juin prochain.

Chers amis, je ne suis pas du style à faire des annonces toutes les semaines, justes pour tenir la population en haleine et laisser croire que les investisseurs chinois sont à nos portes pour déverser leurs milliards en Polynésie française. Les chinois sont des hommes d'affaires comme n'importe quel autre homme d'affaire de cette planète. Ils n'investiront pas pour nos beaux yeux. Ils investiront en fonction de la rentabilité de leur projet. Je vous ai expliqué que pour le projet Mahana Beach, nous étions très très loin du premier dollar investi, puisque qu'en réalité nous n'étions qu'à la phase des esquisses en septembre 2014.

Pour ma part, je préfère annoncer des réalités qui inspirent confiance et qui inspirent la confiance.

En sus des grands projets, il y a tout le dynamisme des investisseurs locaux que je désire également soutenir. Il y a des investisseurs locaux qui sont prêts à investir quelques milliards, notamment dans les domaines touristiques et énergétiques. Je voudrais juste citer, sans entrer dans les détails, la rénovation prochaine du Méridien Bora avec près de 1,3 milliards de francs de travaux. La rénovation du Hilton Bora Bora Nui, avec plus de 2 milliards de travaux, la rénovation du Hilton Moorea avec plus de 200 millions de travaux et l'extension du St Régis de Bora pour 2 milliards de travaux.

Sur le plan de l'énergie, le vice-président présentera début avril un plan de transition énergétique cohérent et ambitieux au sein duquel seront planifiés plusieurs investissements structurants en la matière. Le SWAC de l'hôpital du Taaone (près de 3 milliards), le déploiement d'un plan raisonné et global de production hydroélectrique (près de 5 milliards d'investissement à moyen terme), l'extension du réseau électrique en 90 000 volts sur le Nord de Tahiti (plus de 4 milliards) ou encore le réaménagement des dépôts d'hydrocarbures sur Motu Uta (3,3 milliards de travaux) contribueront ainsi à soutenir l'activité économique comme à jeter les bases de la transition énergétique indispensable à nos îles.

Mais, je sais que tout cela nécessite de la sérénité et de la stabilité.

Ensuite, le troisième levier du développement économique réside dans le cadre du renforcement du dialogue avec l'Etat. Nous venons de finaliser deux contrats de projets couvrant la période 2015-2019, d'un montant global de 49,2 milliards de francs : un premier contrat de 13,2 milliards de francs destiné spécifiquement aux communes pour financer leurs objectifs; un second de 36 milliards de francs destiné spécifiquement aux objectifs du pays.

Ces deux contrats de projet seront signés entre le pays et l'Etat d'ici quelques semaines. Les contrats ont été transmis, comme le prévoit le statut d'autonomie, à l'examen du CESC et de l'Assemblée de la Polynésie française, depuis ce lundi. Dès l'approbation de l'Assemblée de la Polynésie française, ces deux contrats pourront être signés et leur mise en œuvre sera immédiate.

Certes, si la confiance dans l'avenir de notre Pays renaît peu à peu, vous savez combien est grande notre impatience à voir ces projets démarrer le plus tôt possible.

Mais vous savez comme moi que tout investissement d'envergure passe par des phases de recherche et de bouclage de financements, d'études, d'appels d'offres et de construction pour enfin en voir les premiers effets sur l'emploi.

Ensuite, la formation. **Elle est une nécessité pour développer l'emploi durable.**

Voilà maintenant six ans que les partenaires sociaux ont su mettre en place et financer, la Formation Professionnelle Continue des Salariés du privé.

Je suis toutefois marqué par les difficultés que rencontrent de trop nombreux demandeurs d'emplois qui frappent aux portes du SEFI. Pour cela, j'ai demandé à la Ministre en charge de l'emploi de s'atteler à la dynamisation des offres et à une politique de formation plus performante.

**Enfin, l'évolution du code du travail doit faciliter et inciter la création d'emploi.**

C'est un sujet sur lequel j'ai demandé aux partenaires sociaux, syndicats de salariés et patronaux, de se pencher tous ensemble.

Le droit du travail doit passer par une adaptation au monde du travail actuel car je reste convaincu que non seulement la rigidité du droit du travail protège peu le salarié, mais elle contribue à l'accroissement de la précarité. Il me paraît important de ne pas décourager la création d'emploi.

Je ne demande pas révolutionner le droit du travail.



Mais ne peut-on pas, sans remettre en cause le niveau des salaires, identifier, dans le code du travail polynésien, un certain nombre de dispositions susceptibles de déverrouiller les blocages qui paralysent notre société et qui peuvent apparaître comme un frein à la création des emplois supplémentaires ?

A titre d'exemple, les deux thèmes que sont l'organisation du travail et la durée du travail me paraissent pouvoir répondre, à la fois à la nécessité de nous adapter au monde du travail actuel, mais aussi favoriser la création d'emploi.

La seconde de mes préoccupations, c'est l'avenir de notre Protection Sociale Généralisée.

Les effets conjugués de la crise, du vieillissement de la population, de l'explosion des pathologies dues à la mauvaise santé d'un nombre croissant de la population, de la montée en charges des régimes de retraite qui devront faire face à l'augmentation progressive de la durée de vie, de la montée des précarités qui pèse lourdement sur le financement du RSPF, nécessiteront de mettre en œuvre une réforme de notre PSG. Cette réforme est incontournable si nous voulons sauver notre système de solidarité. J'utilise à bon escient le mot « sauver » car, tous les gouvernements ont fait la politique de l'autruche sur ce dossier et ont mis notre système social en danger. Je suis décidé à m'attaquer à ce dossier avec méthode et avec courage.

Nous sommes pressés et je souhaite que les travaux démarrent au plus vite. Je sais aussi que certaines mesures d'équilibre devront être prises pour le court terme et que d'autres, qui nécessitent des réformes plus en profondeur avec des impacts organisationnels, réglementaires ou financiers, ne pourront être mises en œuvre que dans un second temps.

En 2010, beaucoup de propositions de réforme avaient fait consensus entre les partenaires sociaux. J'ai intégré les grandes orientations nécessaires à la sauvegarde de notre PSG et les premières urgences qui dictent notre calendrier de travail.

Il convient de débiter les travaux par les prestations vieillesse (44,723Mds) et les prestations santé (50,597Mds), deux risques qui, en 2015, représenteront à eux seuls, 85% des 112,080 Mds des dépenses de la PSG.

Les régimes de retraite ont déjà fait l'objet d'ajustements paramétriques. Il convient d'achever ces travaux de manière à redresser l'équilibre financier des régimes. Les travaux rassemblant les partenaires sociaux démarreront avant la fin du mois de février pour une restitution des livrables avant le démarrage du processus budgétaire de juillet de cette année.

Le deuxième chantier que je désire ouvrir est celui de la santé. La restitution des travaux sur le schéma d'organisation sanitaire est prévue pour la fin mai. La réflexion autour du régime unique Assurance Maladie peut démarrer début mars.

La question du régime unique ouvre tout naturellement le sujet de la gouvernance qu'il faudra aborder concomitamment tout en ouvrant le dossier des financements.

Ces travaux seront organisés sous forme d'ateliers de réflexion et de propositions animés par une équipe placée sous la responsabilité de mon conseiller PSG, monsieur Luc Tapeta. La restitution des travaux se fera sous forme de table ronde. Un comité de pilotage dont le rôle sera de donner les directives des travaux à mener et de suivre leurs avancées, d'arbitrer le choix des orientations et de valider les propositions rédactionnelles du comité de rédaction complètera ce dispositif.

La concertation doit être de mise et l'union sacrée recherchée autour de ce projet de société qui concerne l'ensemble des familles de Polynésie française. Les élus, les professionnels, la représentation de la société civile, doivent pouvoir s'exprimer car ces réformes engageront toute la Polynésie.

Mes chers amis, pour accompagner la réussite des deux premières grandes préoccupations que je viens d'exposer, il y a deux autres chantiers de réforme que nous devons mener: celui de la réforme de notre administration et celui de la fiscalité. Ces deux chantiers sont liés. En effet, la taille de notre administration impacte sur le niveau et le poids des prélèvements fiscaux.

J'ai lancé la réforme sur notre administration. Ce dossier n'est pas nouveau. Il a été régulièrement évoqué depuis 5 ans, tel un serpent de mer. Mais, là également, il faut passer cette réforme à la vitesse supérieure. Nous nous y attelons en concertation avec l'ensemble des acteurs de notre sphère publique. L'objectif de cette réforme doit tendre vers une diminution du périmètre d'actions de notre administration. Cette réflexion est valable, non seulement pour nos services, mais aussi pour nos EPIC, tel que l'OPT, qui doivent recentrer leurs missions afin de donner plus d'initiative au secteur privé. La modernisation de notre administration passe d'une part par son recentrage sur ses missions régaliennes et par le transfert d'une partie de ses activités au secteur privé.

Mes chers amis, de grands défis s'imposent à nous. Nous devons parvenir à les relever tous ensemble. Il y va de la cohésion de notre pays.

Face à ces défis, il n'y a pas, à mes yeux, de place pour des querelles ou des sous-entendus politiques. Je souhaite aborder les sujets de l'emploi et de la protection sociale avec une attitude de gestionnaire responsable et soucieux de l'intérêt général.

Ma méthode de gouvernance, je le répète et je le répèterai encore, c'est avant tout la transparence dans les actes, le dialogue et la recherche de l'adhésion la plus large.

Je ne suis pas pour l'exercice solitaire du pouvoir.

J'ai une grande confiance en mon gouvernement avec qui je partage mes décisions. Toute cette équipe est loyale et travaille pour l'intérêt général.

Je voudrais également saluer le courage de certains représentants du Tahoeraa qui ont osé exercer leur libre arbitrage et qui ont osé assumer leur liberté de pensée.

Certains d'entre eux sont parmi nous ce soir et je les en félicite.

Ce groupe d'élus grossit de plus en plus. Je suis heureux et c'est plutôt rassurant pour la vie démocratique de notre pays.

J'ai confiance en l'avenir de notre pays. Et cette confiance sera d'autant plus forte grâce au soutien de toutes les forces vives de notre pays.

Je veux que la réussite de ce pays soit acquise et gagnée avec tous les Polynésiens et pour tous les Polynésiens.

Je désire tant que les Polynésiens retrouvent la fierté et l'amour de leur pays.

Je souhaite tellement ne plus entendre les discours défaitistes, les discours de repli sur soi.

Mes chers amis, vous l'aurez compris. Je cherche à établir une relation de confiance avec l'Etat, avec les communes, avec les entreprises, avec tous les Polynésiens.

Je serai à côté de ceux qui croient et qui agissent pour que notre pays redécolle grâce à l'investissement public et privé.

Après avoir parcouru depuis 30 ans, toutes nos îles, j'ai foi en ce peuple pacifique et chrétien. Notre histoire nous a toujours montré que ce pays s'est toujours enrichi au contact des autres, par l'ouverture aux autres.

J'aime mon pays et je veux le servir.

Je vous remercie de votre attention.